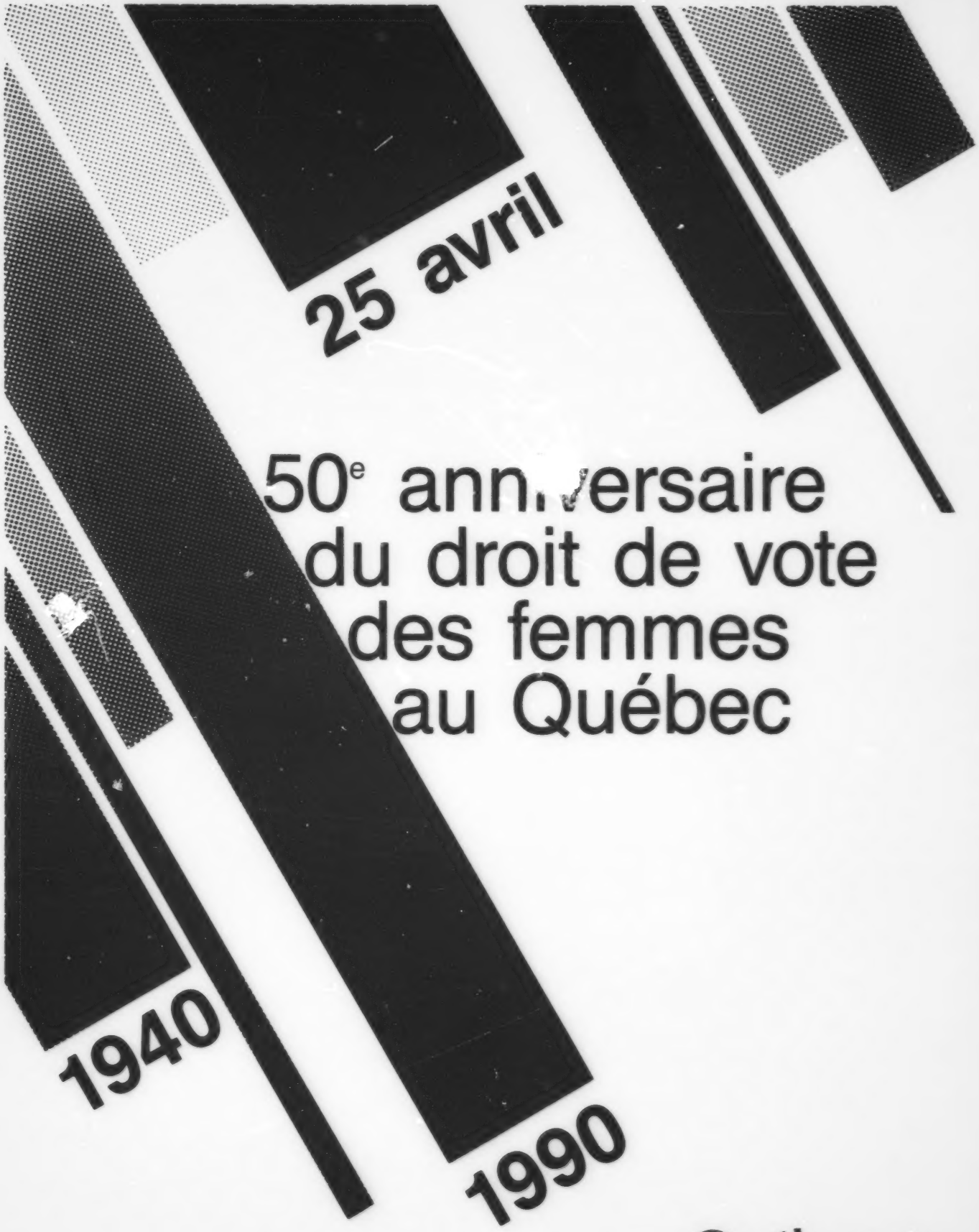

50e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec

Québec

50e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec

93-01195/

COORDINATION

Francine Létourneau
Coordination à la condition féminine
Ministère de l'Éducation

Marie-Sylvie Descôteaux
Direction de la coordination des réseaux
Ministère de l'Éducation

RECHERCHE ET RÉDACTION

Louisette G. Béliveau

COLLABORATION

Suzanne Aubé
Nicole Marcotte
Nicole Coquatrix
Lisette Bédard

MISE EN PAGE ET TRAITEMENT DE TEXTE

Hélène Bouchard

RÉVISION LINGUISTIQUE ET ÉDITION

Pierre Mouray
Carole Paquet

DOCUMENT MIS À JOUR EN OCTOBRE 1990

DEUXIÈME TIRAGE : OCTOBRE 1990
TROISIÈME TIRAGE : DÉCEMBRE 1990

©Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990

ISBN-2-550-15217-4
Dépôt légal · premier trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

REMERCIEMENTS

Le ministère de l'Éducation tient à remercier l'auteure de ce document, madame **Louisette G. Béliveau**, enseignante à l'école Saint-Esprit, de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

Nos remerciements s'adressent également aux personnes suivantes qui ont enrichi cette production de leurs commentaires judicieux :

- Suzanne Aubé, conseillère pédagogique et professionnelle à la Coordination à la condition féminine;
- Nicole Marcotte, professionnelle à la Direction régionale de Québec-Chaudière-Appalaches;
- Nicole Coquatrix, professionnelle à la Coordination à la condition féminine;
- Lisette Bédard, directrice de la Coordination à la condition féminine.

Nous remercions également madame Hélène Bouchard pour la mise en pages et le traitement de texte de ce document.

Francine Létourneau
Coordination à la condition féminine

Marie-Sylvie Descôteaux
Direction de la coordination des réseaux

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT 2

2. INVITATION DE L'AUTEURE 3

3. LEÇON PROPOSÉE 4

MISE EN SITUATION 4
INFORMATION ET ANALYSE 4
SYNTHÈSE 5

La courte histoire d'une longue lutte 6
Mot caché 8
Nombre de personnes élues 9

4. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES 10

Ligne du temps 12
Le droit de vote des femmes dans le monde 13
Qu'en penses-tu? 14
Extraits de la pièce de théâtre 15

5. BIBLIOGRAPHIE 25

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le 25 avril 1990 a marqué le **50e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec**. Si à cette occasion, il était important de souligner cet événement, il est encore aujourd'hui pertinent de rappeler aux jeunes le processus de prise de conscience des femmes à l'égard de leurs droits et à l'égard de l'obligation qu'elles ont eue de lutter pour les obtenir. C'est pour souligner cet événement que le ministère de l'Éducation propose le présent guide d'activités.

BULLETIN DE VOTE	
Mmmm Aaaaa	X
Aaaa Ddddd	
Cccc Vvvvv	

Celui-ci s'inscrit surtout dans le cadre des programmes d'études en sciences humaines et en histoire, mais il pourrait être intégré à toute autre matière. Les activités suggérées s'adressent aussi bien aux **élèves du primaire** qu'aux **élèves du secondaire**.

C'est volontairement que nous n'avons pas désigné des activités pour une catégorie particulière d'élèves. Nous sommes d'avis que chacune et chacun d'entre vous saurez les adapter à vos besoins.

Le guide d'activités contient une leçon complète et des suggestions d'activités supplémentaires.

TOUTE REPRODUCTION DU DOCUMENT EST FORTEMENT ENCOURAGÉE.

INVITATION DE L'AUTEURE
AU PERSONNEL ENSEIGNANT
DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

C'est avec émotion et beaucoup d'humilité que ce court document vous est présenté pour rappeler la conquête du droit de vote des femmes au Québec. Au début du siècle, des femmes ont lutté pour gagner le droit d'exercer leur rôle de citoyenne à part entière. Il faut en parler. C'est important pour notre histoire, notre culture...

À l'aide de quelques activités, il vous est donc proposé d'éveiller vos élèves aux concepts de temps, d'espace et de société, à travers une réalité, soit celle de l'épopée du suffrage féminin.

Je crois que le rappel de ces événements permet de sensibiliser les filles et les garçons de nos écoles à leurs droits et à leurs devoirs de citoyennes et de citoyens, comme celui de s'engager, de donner leur opinion, de participer aux décisions à l'intérieur de leurs divers groupes d'appartenance; bref, de participer à certains actes qui contribuent à sauvegarder la démocratie. Qu'en pensez-vous?

Louisette G. Béliveau

Louisette G. Béliveau

LEÇON PROPOSÉE

LE DROIT DE VOTE DES FEMMES AU QUÉBEC

MISE EN SITUATION

Une décision à laquelle participent tous les élèves de la classe doit être prise. Par exemple, décider des jeux permis durant la récréation, décider des activités para-scolaires du prochain trimestre ou encore décider de l'endroit de la future sortie éducative.

- *Seules les filles peuvent voter, ou l'inverse, ou seulement une moitié de la classe.*
- *Quelles sont les réactions du groupe exclu?*
- *Discussion...*

Faire prendre conscience aux élèves qu'au début du siècle, une partie de la population du Québec était exclue lorsque venait le temps de voter pour élire leurs représentantes et leurs représentants au gouvernement. Pour en savoir davantage, lire ou faire écouter l'histoire de madame Gaudreau, qui fait référence aux principaux événements de cette époque-là... **(Voir page 6)**

INFORMATION ET ANALYSE

Lire aux élèves «La courte histoire d'une longue lutte» ou les inviter à en écouter l'enregistrement au magnétophone (enregistrement fait par une personne âgée, si possible).

Expliquer les mots nouveaux.

Faire analyser l'information en ressortant les éléments essentiels de l'histoire.

Demander aux élèves d'émettre leurs commentaires.

SYNTHÈSE

Choisir parmi les activités suivantes

- Faire bâtir une ligne du temps à partir des événements mentionnés dans l'histoire de Madame Gaudreau **(Voir page 6)** ou encore inviter les élèves à répondre à des questions de compréhension sur le texte que l'enseignante ou l'enseignant pourra avoir préparées.

- Faire chercher le mot caché intitulé «Une personne, un vote» **(Voir page 8)** en s'assurant préalablement que les élèves comprennent les mots cités.

  Cette fiche fournit l'occasion aux élèves d'exprimer leur opinion sur leurs DEVOIRS comme membre d'une collectivité : la classe, l'école, le quartier ou la municipalité.

  La solution du mot caché est DEVOIRS.

- Faire remplir le tableau intitulé «Nombre de personnes élues aux différents ordres de gouvernement». ***(Voir page 9)***

  Susciter une discussion collective ou organiser un débat entre deux équipes sur les progrès de la représentativité des femmes aux différents ordres de gouvernement.

- Inviter une élue à venir rencontrer les élèves à l'école pour discuter de son rôle et de son expérience dans un monde plutôt masculin.

- Faire trouver des conséquences qu'entraîne une représentativité inégale.

- Faire prendre conscience de la composition du conseil de classe ou du conseil d'école et susciter la réflexion sur sa représentativité.

- Amener l'élève à écrire son opinion sur la lutte pour le droit de vote des femmes au Québec et ailleurs dans le monde. Publier cet article dans un journal ou l'offrir à une femme qui lui est chère.

LA COURTE HISTOIRE D'UNE LONGUE LUTTE

J'ai 82 ans et j'aimerais te raconter une petite histoire. Le tout s'est passé au Québec, au début du siècle. Plusieurs personnes appellent cette période «la bataille pour le droit de vote des femmes ou l'épopée du droit de vote des femmes». Il faut que tu comprennes que j'ai vécu cette période comme une longue lutte, mais disons que je te la raconterai dans une courte histoire. Écoute bien...

Il était une fois, au Québec, des femmes déçues par des événements qui s'y déroulaient; en effet, en 1849, le gouvernement du Bas-Canada (le Québec d'aujourd'hui) enleva aux femmes le droit de vote acquis en 1791. Dès ce moment, des forces féminines s'organisent et pendant de longues années, des femmes francophones et anglophones lutteront pour reconquérir ce droit perdu.

Au début du XX^{e} siècle, plusieurs organisations voient le jour. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, fondée en 1907 par mesdames Béique, Lacoste Gérin-Lajoie et Dandurand, ouvre la voie à l'engagement politique des femmes. En 1922, le Comité provincial pour le suffrage féminin est formé sous la présidence de Marie Lacoste Gérin-Lajoie et de madame Walter Lyman; la même année, une délégation d'environ 400 femmes partent de Montréal vers Québec afin de rencontrer le premier ministre Taschereau. Ce dernier n'entend pas accéder, durant son mandat, à la demande du droit de vote pour les femmes, même si ces dernières peuvent voter à Ottawa depuis 1918, et presque partout ailleurs dans les autres provinces majoritairement anglophones.

Sans se décourager, Marie Lacoste Gérin-Lajoie continue la lutte. Elle doit, entre autres, affronter le clergé québécois qui était en désaccord avec la revendication des femmes; cette revendication, il la jugeait contraire à la tradition catholique, au droit naturel, à l'harmonie du couple et à la dignité féminine.

Pour contrer ces objections, Marie Lacoste Gérin-Lajoie se rend à Rome afin de rencontrer le pape et de le convaincre d'intercéder en sa faveur. En revanche, le fondateur du journal Le Devoir, Henri Bourassa, écrit

plusieurs articles appuyant le clergé et le gouvernement. L'opposition vient aussi de femmes qui, peu ou mal informées, véhiculent des opinions de leur mari ou de leur père et signent des pétitions contre le droit de vote des femmes. L'opinion publique est divisée et les comités féminins ont encore beaucoup de pain sur la planche pour amener les adversaires à épouser leur cause.

*En 1927, Idola St-Jean fonde l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec, issue d'une scission au sein du Comité pour le suffrage féminin. Les suffragettes, comme on les appelle, font des pressions pour obtenir ce qu'elles veulent : **VOTER!** L'année suivante, Thérèse Casgrain devient présidente du Comité provincial et lui donne le nom de la Ligue des droits de la femme. Pendant quatorze années consécutives, ces Québécoises tenteront de faire adopter une loi leur permettant d'exercer leur devoir de citoyenne à part entière. Ce n'est que le **25 avril 1940** que le gouvernement du premier ministre Adélard Godbout accepte de donner le droit de vote à l'autre moitié de sa population. Quelle victoire! Les femmes utiliseront ce pouvoir pour la première fois le 8 août 1944.*

Aujourd'hui, je suis très fière de ces femmes qui ont combattu pour nous, car la démocratie s'exerce dans la mesure où tout un peuple a le droit et le devoir de choisir le gouvernement qui les guidera...

C'est ainsi que tout s'est passé et j'espère que ces moments de la vie québécoise resteront gravés dans ta mémoire longtemps...

Yvonne Gaudreau
Grand-mamam d'Annie et de Carl

MOT CACHÉ

UNE PERSONNE, UN VOTE

Le mot recherché a sept lettres :

S	U	F	F	R	A	G	E	T	T	E
A	S	S	A	R	U	O	B	H	Q	I
G	O	D	B	O	U	T	D	E	U	O
A	C	L	E	R	G	E	E	R	E	J
I	A	F	E	M	M	E	V	E	B	A
N	S	O	E	I	R	A	M	S	E	L
A	G	L	A	C	O	S	T	E	C	N
E	R	U	L	O	I	A	L	O	D	I
J	A	T	V	O	T	E	R	I	R	R
T	I	T	S	E	S	I	L	G	E	E
S	N	E	L	I	B	E	R	A	L	G

BOURASSA
CASGRAIN
CLERGÉ
ÉGLISE
FEMME
GAIN
GÉRIN-LAJOIE
GODBOUT
IDOLA
LACOSTE
LIBÉRAL
LOI
LUTTE
MARIE
QUÉBEC
ST-JEAN
SUFFRAGETTE
THÉRÈSE
VOTER

Thérèse Casgrain
1896-1981

Idola St-Jean
1880-1945

NOMBRE DE PERSONNES ÉLUES
AUX DIFFÉRENTS ORDRES DE GOUVERNEMENT

ORDRES DE GOUVERNEMENT	1965		1990	
Gouvernement fédéral (Ottawa, Canada)	Femmes Hommes	4 261	Femmes Hommes Vacants	40 253 2
Gouvernement provincial	Femmes Hommes	1 94	Femmes Hommes	23 102
Gouvernement municipal (ta municipalité)	Femmes Hommes		Femmes Hommes	
Commission scolaire	Femmes Hommes		Femmes Hommes	

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

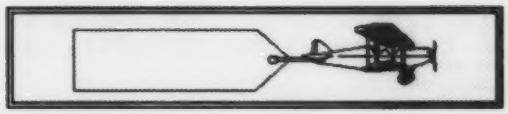

POUR ALLER PLUS LOIN

Les suggestions suivantes sont des pistes de travail à exploiter selon le temps dont vous disposez, l'intérêt, l'imagination ou le goût manifesté pour cette page de l'histoire du Québec dont le chapitre s'intitule LE DROIT DE VOTE DES FEMMES.

LIGNE DU TEMPS

Faire remplir par les élèves chaque alvéole de la page 12 avec le mot manquant. Faire découper et coller, dans un ordre chronologique, ces étapes de la lutte des femmes d'ici et d'ailleurs, d'aujourd'hui et d'autrefois. Pour augmenter la difficulté, supprimer les dates et faire bâtir la ligne du temps.

Réponses :

1849 - droit; 1893 - Nouvelle-Zélande; 1916 - Alberta; 1918 - Ottawa; 1921 - contre; 1922 - protester; 1922 - Rome; 1927 - femmes; 1929 - Casgrain; 1930 - fédérales; 1938 - libéral; 1940 - A.Godbout; 1961 - première; 1984 - 1930; 1990 - Robert Bourassa

LE DROIT DE VOTE DES FEMMES À TRAVERS LE MONDE

Faire localiser sur une mappemonde ou un globe terrestre les lieux mentionnés à la page 13. Faire réaliser une recherche sur l'évolution des droits de la personne dans l'un ou l'autre de ces lieux.

QU'EN PENSES-TU?

Faire discuter en équipe et faire une séance plénière à partir des énoncés de la page 14.

PIÈCE DE THÉÂTRE : «POUR TOI, JE CHANGERAI LE MONDE».

Faire monter cette pièce de théâtre ou toute autre pièce traitant du droit de vote des femmes. **(Voir page 15)**

Pour l'oeuvre complète, s'adresser à madame Madeleine Greffard, du département de théâtre de l'UQAM.

TÉMOIGNAGE

Inviter des personnes d'origines différentes à venir parler du système politique de leur pays, surtout du droit de vote.

INTERVIEW

Demander aux élèves d'interroger des personnes âgées sur leurs souvenirs relatifs à la tranche d'histoire où le droit de vote des femmes faisait les manchettes des journaux. Inviter une personne qui a été témoin de ces événements à venir en classe pour en parler...

ÉLECTION

Organiser une élection dans la classe afin de choisir l'élève qui ferait le meilleur premier ministre ou la meilleure première ministre du Québec. Leur faire analyser le programme électoral.

LIGNE DU TEMPS

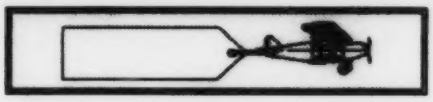

• ROBERT BOURASSA • PREMIÈRE • CASGRAIN • DROIT • FÉDÉRALES • CONTRE • ROME • A. GODBOUT • ALBERTA • OTTAWA • 1930 • NOUVELLE-ZÉLANDE • PROTESTER • FEMMES • LIBÉRAL

1916
Le Manitoba, la Saskatchewan, l'_____ accordent le droit de vote aux femmes.

1893
La _____ est le premier pays au monde à donner le droit de vote aux femmes.

1927
Idola St-Jean fonde l'Alliance canadienne pour le vote des _____ du Québec.

1938
Des femmes participent au congrès _____ : le vote est inscrit au programme du parti.

1961
Claire Kirkland-Casgrain est la _____ femme à être élue au Parlement à Québec lors d'une élection partielle.

1922
(février)
400 femmes vont _____ à Québec, auprès du premier ministre L.A. Taschereau.

1984
L'Afrique du Sud accorde le droit de vote aux femmes de couleur. En _____, les femmes blanches l'avaient obtenu.

1918
Le gouvernement fédéral à _____ donne le droit de vote à toutes les Canadiennes.

1990
Vingt-trois femmes siègent au Parlement du Québec dirigé par _____.

1940
Le Gouvernement dont le Premier ministre est _____. accorde le droit de vote à 820 000 Québécoises. (25 avril)

1849
Le gouvernement provincial enlève le _____ de vote accordé à certaines femmes dans l'Acte constitutionnel de 1791

1921
Mgr Roy et le cardinal Bégin forment un comité _____ le suffrage féminin.

1929
Thérèse F. _____ fonde la Ligue des droits de la femme.

1922
(mai)
Marie Lacoste Gérin-Lajoie part pour _____ afin de demander l'aide du pape Pie XI.

1930
Idola St-Jean est la première Québécoise à se présenter aux élections _____ à Ottawa.

LE DROIT DE VOTE DES FEMMES DANS LE MONDE

1893 Nouvelle-Zélande

1902 Australie

1906 Finlande

1913 Norvège

1915 Danemark
Islande

1916 Manitoba (Canada)
Saskatchewan (Canada)
Alberta (Canada)

1917 Ontario (Canada)
Colombie-Britannique (Canada)

1918 Canada (fédéral à Ottawa)

1919 Suède
Nouveau-Brunswick (Canada)

1920 États-Unis

1922 Île-du-Prince Édouard (Canada)

1928 Grande-Bretagne

1930 Afrique du Sud (pour les Blanches)

1932 Espagne

1934 Cuba
Ceylan

1940 Québec (Canada)

1944 France

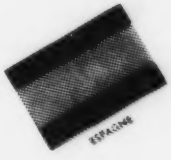

1945 Italie
Hongrie
Indonésie
Japon

1947 Argentine

1948 Belgique
Roumanie

1952 Bolivie
Grèce

1953 Mexique

1954 Colombie
Syrie
Pakistan

1955 Pérou

1956 Égypte
Côte d'Ivoire
Madagascar
Vietnam

1962 Monaco

1963 Iran
Kenya

1971 Suisse

1984 Afrique du Sud
(pour les femmes de couleur)

1984 Liechtenstein

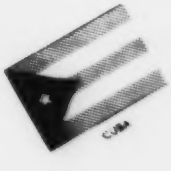

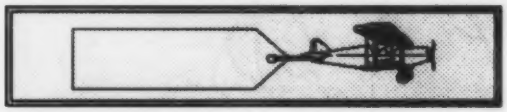

QU'EN PENSES-TU?

Le vote féminin rendra «la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère et la femme-femme».

(Henri Bourassa, fondateur du Devoir)

Quant à moi, l'une des dernières survivantes de cette épopée, je ne suis pas loin d'admettre avec le vieux proverbe africain que, si on y met le temps, on arrive à cuire un éléphant dans un petit pot.

(Thérèse Casgrain, politicienne, sénatrice
et présidente de la Ligue des droits de la femme)

C'est précisément parce que le gouvernement veut que la femme remplisse pleinement sa mission qu'il veut l'écarter de la politique; elle a un ministère d'amour et de charité à remplir, auquel l'homme est absolument impropre.

(L.A. Taschereau, premier ministre du Québec)

Dans un pays où le système démocratique est en vigueur, le vote est le droit que possède tout citoyen de s'exprimer dans les questions d'intérêt public.

(Idola St-Jean, professeure au département d'études françaises,
Université McGill et présidente de l'Alliance canadienne pour
le vote des femmes)

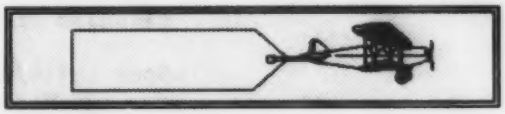

EXTRAITS DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE

«Pour toi, je changerai le monde»

de Madeleine Greffard

EXTRAITS DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE

«Pour toi, je changerai le monde»
de Madeleine Greffard

Séquence II

TABLEAU 2

UN GROUPE DE DAMES MET AU POINT UN GRAND PROJET D'ASSOCIATION DE TOUTES LES FEMMES QUÉBÉCOISES

Dans une salle où se prépare une kermesse, sont réunies Mme Frédéric Ligori Béique, Mlle Robertine Barry, journaliste connue sous le nom de Françoise, Mme Wilbrod Huguenin, journaliste connue sous le nom de Madeleine, et Mme Henri Gérin-Lajoie. Arrivera dans une seconde Mme Raoul Dandurand. Vous avez noté qu'en vous présentant ces dames, nous nous sommes conformées à l'usage de l'époque, où une femme, pour circuler dans le monde décemment, devait porter un chapeau et le prénom de son mari. Sous ce double déguisement, nous retrouvons Caroline, Françoise, Madeleine, Marie et Joséphine.

(En même temps qu'on la présente, chaque femme enlève son chapeau.)

(Une femme prépare des banderoles, une autre s'occupe des billets, une troisième s'occupe d'installer une roue de fortune, une quatrième des étiquettes : 1er prix - 2e prix... etc. Une cinquième arrive chargée de boîtes.)

Mme DANDURAND - (très enthousiaste)

Je vous apporte des cadeaux comme aucune kermesse n'en a jamais eus. Nous ferons fortune. Venez voir.

(Les autres s'attroupent autour d'elle.)
Une nappe de dentelle importée d'Irlande, un vase en verre taillé, un service à thé en porcelaine anglaise.

Mme BÉIQUE

C'est magnifique. Il faudra dire à l'encanteur de faire monter les prix. La nappe, on ne peut la laisser aller à moins de 2.00 $.

FRANÇOISE

Mais c'est donné ! Pas en bas de 3.50 $.

MADELEINE

Et le vase! Il est superbe. Je le verrais très bien dans ma salle d'entrée. Il n'y a que vous, Joséphine, pour obtenir d'un marchand qu'on nous cède une telle pièce.

JOSÉPHINE - (coquette)

J'ai des arguments! (elle rit)
C'est un confrère de classe de Raoul, il ne pouvait quand même pas être mesquin avec moi. Et puis, doutez-vous que je sache plaider pour nos oeuvres?

FRANÇOISE

Ce n'est pas par hasard qu'on vous envoie faire la quête. On connaît vos talents.

MADELEINE

Il faudrait nous dépêcher. Il reste encore beaucoup de travail à faire. M. Beauchamp doit venir monter les kiosques vers six heures. Il faudrait pouvoir installer le matériel dès qu'un kiosque est prêt. Vous voudriez donner un coup de main aux banderoles, Joséphine? J'achève les billets.

(regardant vers Marie)

Quand vous aurez fini, Marie, pourriez-vous distribuer les cadeaux par kiosque?

(s'approchant d'elle)

Vous avez l'air bien songeuse, aujourd'hui, est-ce que vous auriez des ennuis?

MARIE

Non, mais il y a des jours où j'en ai vraiment assez d'être une dame patronnesse.

MADELEINE

Voyons, Marie.

MARIE

C'est bien beau d'organiser des bazars, des kermesses, des banquets, des souscriptions pour soutenir les oeuvres de charité, mais il me semble qu'on pourrait faire autre chose.

Mme BÉIQUE

Comme quoi? Je ne vois pas ce que vous voulez dire.

FRANÇOISE

Vous ne voulez pas laisser tomber les oeuvres de charité? Vous savez bien que l'argent que recueille le comité des fêtes est absolument nécessaire. L'année dernière, nous avons doublé les dons de la ville et du gouvernement ensemble.

MARIE

Sans laisser tomber les oeuvres, nous pourrions, nous aussi, nous engager dans l'action sociale.

Mme BÉIQUE

Mais nous sommes des laïques, des femmes...

MARIE

Dans beaucoup de pays d'Europe, les femmes sont devenues très actives. Et les femmes anglaises de Montréal, ça fait plus de dix ans qu'elles sont regroupées et qu'elles discutent de questions sociales. La société a changé. Il faut plus que des oeuvres de charité.

Il y a de plus en plus de femmes qui travaillent à l'extérieur. Toutes sortes de problèmes se posent : l'éducation des ouvrières, l'amélioration de leur condition de travail, la garde des enfants. Et dans notre monde, les femmes devraient pouvoir poursuivre leurs études, aller à l'université.

MADELEINE

Mais Marie, seriez-vous féministe?

MARIE

Féministe... ça dépend ce qu'on entend par là. Je pense que les femmes devraient pouvoir participer davantage à la vie sociale, économique... ces barrières qu'on nous met, c'est d'un autre temps.

MADELEINE

Mais voyons. Vous savez bien que le premier devoir, le premier rôle de la femme, c'est d'être épouse et mère, de s'occuper de son foyer.

MARIE

Bien sûr, c'est son premier rôle. Vous me connaissez assez pour savoir que je ne le remets pas en question. Mais on ne peut nier qu'il y a des femmes qui sont obligées de travailler, des célibataires qui ont des parents à leur charge, des mères de famille que leur mari ne peut pas faire vivre. Qu'est-ce qu'on fait pour les aider, qu'est-ce qu'on fait, pourquoi ne pas le dire franchement, pour promouvoir les intérêts des femmes?

JOSÉPHINE

Ce que vous dites, je le pense aussi depuis longtemps. Pensez-vous, Marie, qu'on pourrait s'engager dans une action qui changerait vraiment quelque chose? Tout ce qu'on fait, jusqu'à présent, c'est seulement soulager la misère; mais est-ce qu'on pourrait améliorer la vie des gens? les sortir du cercle vicieux où ils sont enfermés?

MARIE

Ce ne sera pas facile. Nous sommes des laïques. L'Église se méfie des initiatives qui ne sont pas les siennes. Et puis, nous sommes des femmes. Nous n'avons pas l'habitude de la place publique.

MADELEINE

Je ne vois pas où vous voulez en venir, mais je vous dis tout de suite que je ne suis pas des vôtres. Vous vous aventurez sur une route dangereuse. Avant de vous en rendre compte, vous serez rendues beaucoup plus loin que vous ne le voudriez.

JOSÉPHINE

Voyons Madeleine!

Mme BÉIQUE

Ne pourriez-vous, au moins, réserver votre jugement?

MADELEINE

C'est tout jugé. N'insistez pas.

JOSÉPHINE - (vers Marie)

Alors, qu'est-ce qu'on pourrait faire? Avez-vous une idée?

MARIE

Il faudrait regrouper toutes les femmes, toutes les canadiennes-françaises catholiques. Il faut sortir de notre isolement.

JOSÉPHINE

C'est un projet d'envergure. Ça demande toute une organisation, des structures, des moyens de rejoindre les femmes. Vous ne pensez pas qu'on pourrait commencer un peu plus discrètement.

MARIE

J'avais cru comprendre que vous souhaitiez un défi.

JOSÉPHINE

Oui, mais un défi raisonnable.

MARIE

Je les aime mieux un peu plus difficiles à relever.

FRANÇOISE

Une association de toutes les femmes.

MARIE

Mais oui, les femmes de toutes les classes sociales, de tous les métiers, de toutes les oeuvres. Elles se regrouperaient en association, définiraient leurs intérêts communs, et leur plan d'action. La Fédération serait leur porte-parole à toutes.

JOSÉPHINE

Comment nous y prendre, par où commencer?

Mme BÉIQUE

Il nous faudrait des appuis. Où les trouver?

MARIE

Du côté de ceux qui pourraient s'opposer. Je pense en particulier à l'Archevêque de Montréal. Il sera impossible de regrouper les femmes si nous n'avons pas son accord.

JOSÉPHINE

Ah non. Il ne va pas falloir faire approuver notre projet par Mgr Bruchési. Je le connais. On ne pourra rien entreprendre si ce n'est pas conforme à ses idées.

MARIE

Notre action prendra appui dans la doctrine sociale de l'Église. Comment pourrions-nous être en conflit avec lui?

JOSÉPHINE

Vous savez bien que Monseigneur a une tendance fâcheuse à voir des incidences spirituelles partout.

MARIE

Il faut bien comprendre la situation. Notre action sera suspecte à tout le monde : à l'Église : malgré l'encyclique Rerum Novarum, elle hésite encore à faire confiance aux laïcs, aux hommes publics. Nous sommes des femmes, nous n'avons pas l'habitude d'intervenir dans la vie sociale. Si nous n'avons pas la caution de l'épiscopat, nous n'arriverons à rien.

Mme BÉIQUE

Il nous faut l'approbation de l'Église, je le crois aussi.

MADELEINE

Si Monseigneur vous la donne, je me joindrai peut-être à vous.

Mme BÉIQUE

Il me semblait bien...

JOSÉPHINE

En attendant, on se remet à la kermesse? Il ne faudrait tout de même pas perdre notre réputation de meilleures organisatrices de kermesse de tout l'Empire britannique!

Séquence V

TABLEAU 3

RÉUNION DE L'EXÉCUTIF DU COMITÉ PROVINCIAL DU SUFFRAGE FÉMININ

IDOLA ST-JEAN

La réaction est forte.

THÉRÈSE CASGRAIN

Il fallait tout de même s'y attendre!

IDOLA ST-JEAN

Mais les arguments, je ne peux plus les entendre : le droit de vote va à l'encontre du droit naturel, il menace l'harmonie des familles, il est un attentat contre la tradition...

Mme BROSSARD

La lettre de Mgr Roy m'a beaucoup ébranlée.

MARIE GÉRIN-LAJOIE

Mais voyons, Mgr Gauthier, de qui seul nous relevons, a reconnu avec moi que le droit de vote ne va pas contre la doctrine de l'Église.

Mme BROSSARD

Ce n'est pas l'avis de Mgr Roy, et il affirme que tout l'Épiscopat de la province est avec lui.

MARIE GÉRIN-LAJOIE

C'est justement ce qu'il faudrait éclaircir. J'avais pensé envoyer à tous les évêques de la province, copie du discours que j'ai prononcé devant les députés. S'ils voulaient bien mettre leurs préjugés en veilleuse et poser la question du vote des femmes objectivement, ils verraient le bien-fondé de nos arguments.

THÉRÈSE CASGRAIN

Leurs doubles préjugés d'hommes et d'hommes d'Église. C'est beaucoup espérer.

IDOLA ST-JEAN

Vous feriez là une démarche inutile, Marie. Il faut foncer sans l'appui du clergé.

MARIE GÉRIN-LAJOIE

Mais ce n'est pas seulement sans son appui, c'est contre lui que nous devrons lutter. Quelle chance avons-nous si tous les évêques de la province se prononcent contre la cause que nous défendons? Vous rendez-vous compte de l'autorité qu'ils représentent, de leur force politique? Il faut absolument les amener à ne pas intervenir publiquement dans le débat, autrement nous allons droit à l'échec.

IDOLA ST-JEAN

Je ne suis pas d'accord avec vous, Marie. Il faut les affronter. L'Église n'a pas toujours gagné. Rappelez-vous la fondation de la bibliothèque municipale de Montréal. Mgr Bruchési ne voulait pas en entendre parler. D'après lui, ce n'était pas l'affaire des laïcs, mais la responsabilité de l'Église. Il s'agissait du salut des âmes. Toute bibliothèque devrait être contrôlée par un comité de censure, sous la direction de l'Évêque. Si le sénateur Dandurand ne s'était pas opposé à lui par une lettre publique dans les journaux, peut-être qu'on en serait encore au même point. Croyez-moi, il faut savoir affronter le clergé.

MARIE GÉRIN-LAJOIE

Mais la situation n'est pas du tout la même. Nous ne sommes pas en poste, nous ne pouvons rien faire par nous-mêmes. Il faut absolument passer par des tiers. Les députés ne modifieront la loi que quand ils sentiront que notre demande est celle de milliers de femmes. Vous savez très bien que les femmes du Québec se soumettront aux évêques. Nous serons isolées, nous serons identifiées aux suffragettes, aux rouges, aux socialistes, l'opinion publique fera front contre nous, et ce sera un enterrement de première classe. Laissez-moi essayer de convaincre les évêques de la province. Je ne peux pas croire qu'ils se rangeront tous à l'opinion de Mgr Roy.

THÉRÈSE CASGRAIN

Pourquoi ne pas essayer?

IDOLA ST-JEAN

Je vous ai dit ce que j'en pensais.

MARIE GÉRIN-LAJOIE

Et vous, Mme Brossard?

Mme BROSSARD

Mon avis est totalement différent. La réaction des évêques est un signe que la Fédération ne doit pas s'engager dans la lutte pour le droit de vote. Nous diviserons nos membres. Les esprits ne sont pas encore prêts.

BIBLIOGRAPHIE

CASGRAIN, Thérèse F., Une femme chez les hommes, éd. du Jour, Montréal, 1971, 192 pages.

CASGRAIN, Thérèse, «40e anniversaire du droit de vote. La longue marche des Québécoises», dans Perspectives, vol. 2, 13 avril 1980.

COLLECTIF CLIO, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, éd. Quinze, Montréal, 1982, 521 pages.

DARSIGNY, Maryse, L'épopée du suffrage féminin au Québec (1920-1940), Service aux collectivités, UQAM, 1990.

DUGAS, Sylvie, Petit à petit le droit de vote au Québec, Atelier du journalisme, dossier historique présenté à Françoise Guénette, UQAM, avril 1989.

GREFFARD, Madeleine, Pour toi je changerai le monde, La Grande Réplique, revue d'esthétique théâtrale, no. 11, 1981, UQAM, Montréal, 79 pages.

MONTREYHAUD, Florence, Le XXe siècle des femmes, éd. Nathan, Paris, 1989, 731 pages.

PINARD, Y., **BEAULIEU**, J., **COUILLARD**, J., **GREFFARD**, M., **GUILBEAULT**, L., L'incroyable histoire de la lutte que quelques-unes ont menée pour obtenir le droit de vote pour toutes, texte inédit rédigé à l'occasion du 40e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec.

TRIFIRO, Luigi, La crise de 1922 dans la lutte pour le suffrage féminin au Québec, thèse d'histoire, Université de Sherbrooke, septembre 1976.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

51-5227